



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de coordination de la recherche
et de l'innovation pédagogiques
et technologiques

Luxembourg, le 25 mai 2018

Association des Biologistes
Luxembourgeois (ABIOL)
Madame Marianne Hoffmann
Présidente
25, rue Munster
L-2160 Luxembourg

Objet : Réforme des classes supérieures de l'enseignement secondaire général

Madame la Présidente,

Dans votre courrier du 19 mars 2018, vous exprimez votre consternation au sujet de la réforme envisagée des classes supérieures de l'enseignement secondaire général, en particulier des nouvelles grilles des horaires et programmes de la section PS, et vous prétendez que l'éducation au développement durable est quasiment abolie. Il m'est difficilement concevable comment de telles allégations peuvent être avancées étant donné que le développement durable constitue une des priorités du Gouvernement actuel. En effet, le programme gouvernemental du 29 novembre 2013 indique clairement que « (l)es principes du développement durable constitueront la ligne directrice transversale de la gouvernance gouvernementale. »

C'est par ailleurs précisément dans le but de la promotion du développement durable qu'a été créée une section « sciences environnementales » (SE) au Lycée technique d'Ettelbruck à partir de la rentrée 2018-2019 en classe de 2^e et prolongée ensuite en 1^{re}. En outre, mes services accompagnent actuellement plusieurs lycées dans l'élaboration d'un profil axé sur le concept du développement durable, comme au Lënster Lycée et au Lycée Josy Barthel, où en plus une section « architecture, design et développement durable » (A3D) autour des notions de l'écoresponsabilité et du développement durable dans les domaines de l'architecture et de la construction sera offerte et qui débutera en classe de 4^e. De plus, toutes les écoles sont appelées à prendre en considération des objectifs et compétences de l'éducation au développement durable dans le cadre de leur plan de développement de l'établissement scolaire.

D'autres projets dans le domaine du développement durable méritent d'être cités :

- Le projet **School Futures** « Schule und Lernen in Welten des Wandels » a débuté avec la présentation de trois scénarios, établis par le Conseil Supérieur pour un Développement Durable en collaboration avec l'Université du Luxembourg (UL) en mars 2016. Ces scénarios présentent trois mondes différents vers lesquels l'éducation au Luxembourg pourrait évoluer. Depuis, une convention entre l'UL et le Service de Coordination de la

Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) a été établie pour assurer le financement de deux doctorants qui vont mener la recherche au sein de ce projet afin de développer des concepts, des méthodes et des outils pour élaborer l'esprit systématique et orienté vers le futur. Trois lycées (LTE, EPF et AL) se sont impliqués pour une période de quatre ans pour faire partie de ce projet, chacun d'eux avec ses propres priorités, mais tous dans le cadre suivant : « Quelle éducation pour un Luxembourg durable en 2030 ? ». Le projet part du principe qu'on devrait mieux comprendre les interdépendances dans les changements au sein de l'environnement, de l'économie, des sciences et de la technologie et ainsi dans la société, pour mieux raisonner sur ce qu'on peut influencer comme individu, organisation ou groupe d'acteurs dans un système. Avec l'aide des scénarios, de la pensée systématique et d'un outil informatique, les enseignants et les élèves pourront mieux comprendre les liens entre ces sphères dans notre système scolaire. Cette compréhension est indispensable pour assurer une bonne approche de l'éducation au développement durable. Le projet va développer des outils pour mener ces réflexions scolaires sur trois niveaux : l'élaboration du plan de développement de l'établissement scolaire, mise en œuvre de projets scolaires et développement de matériaux didactiques pour l'apprentissage en classe. Les idées et les processus, élaborés par les écoles, pourront indiquer des conditions de réussite pour un développement scolaire durable. En premier lieu, les enseignants et les élèves vont se concentrer sur la question : Que signifieront les scénarios pour notre école ? Bien entendu, les conclusions devront être mises à profit du système éducatif entier dans une étape ultérieure.

- Le Gouvernement luxembourgeois travaille actuellement sur la concrétisation de l'agenda 2030, réalisant ainsi son engagement pris aux Nations Unies en 2015 dans le contexte des Objectifs pour un Développement Durable. Une partie du travail consiste en la création d'un label « École durable - École de demain ». L'objectif d'un Forum en novembre 2017 au Lënster Lycée était de développer ensemble le cadre de ce que pourrait être une « École durable » et d'élaborer les critères sous-jacents à un tel label. La Dr Ariane König était invitée à partager sa vision d'une future école durable, ensemble avec cinq autres experts sur l'éducation au développement durable, invités pour stimuler les discussions et accompagner les groupes de travail.
- Le portail de l'éducation au développement durable www.bne.lu est une plate-forme d'échange et d'information entre les organisations et institutions actives dans le domaine de l'éducation au développement durable (EDD), la communauté éducative et le public intéressé. Ce site regroupe e.a. des offres d'activités EDD et des matériels pédagogiques.
- Prochainement, le lancement d'une « Knowledge Platform », réalisée en collaboration avec le CSDD (Conseil Supérieur pour un Développement Durable), la Faculté des Lettres de l'Université du Luxembourg, My Energie, Transition (Cell) et l'IMS (Inspiring More Sustainability), mettra en valeur les initiatives du domaine du développement durable déjà existantes dans les différentes organisations au Luxembourg. La plateforme permettra d'établir des connections entre les projets existants et leurs acteurs. Les écoles profiteront de la possibilité de trouver des exemples pratiques dans le domaine du développement durable, non seulement auprès des autres écoles, mais aussi auprès des organisations externes.

- Des **ateliers et forums d'échange** auront lieu entre juin 2018 et mai 2019 dans le but d'intégrer davantage le développement durable à tous les niveaux dans les établissements scolaires. Les thématiques abordées seront :
 - Préservation des ressources (déchets, achats, eau, énergie-climat, mobilité) ;
 - Bien-être (santé et alimentation, entourage scolaire, ...) ;
 - Citoyenneté (démocratie et participation, mondialisation, droits humains etc.) ;
 - Pensée systémique (travail transdisciplinaire, école apprenante, projets scolaires etc.).

- Dans le domaine de l'**économie circulaire**, j'aimerais surtout relever deux projets :
 - **Élaboration d'une unité pédagogique** à approche ludique à l'intention des élèves des classes de 6^e visant à transmettre les messages clé de l'économie circulaire. Cette unité sera mise à l'essai dans plusieurs classes en 2018/19 dans le cadre d'un projet pilote et implémentée à l'échelle nationale en 2019/20.
 - L'atelier-formation « **Life Cycle Game** » à Wiltz est un module développé à l'attention d'un public jeune de 15 à 17 ans environ. Il permet de découvrir de manière active et ludique le concept d'économie circulaire et de comprendre comment une entreprise peut innover grâce à une vision intégrée de la gestion de ses ressources. Les participants sont divisés en équipes et sont dans le cycle naturel (circulaire) d'une part, et d'autre part dans l'univers du jeans et sa chaîne de production (économie linéaire). Les différentes phases du jeu vont permettre à tous les participants de découvrir petit à petit les différences entre économie linéaire et économie circulaire.
 L'atelier se poursuit avec la présentation interactive des différentes stratégies de l'économie circulaire, illustrées par des exemples d'entreprises locales inspirantes et ayant mis en œuvre un ou plusieurs des principes suivants : écoconception; recyclage réutilisation, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité, réemploi, réparation,
 Enfin, l'atelier se clôture par un échange autour des actions concrètes individuelles que chacun réalise déjà ou pourrait réaliser pour mettre en œuvre les principes enseignés, à l'école ou à la maison.

- De nombreuses autres initiatives sont offertes par le Service national de la Jeunesse et nombre de lycées ont développé des projets dans le domaine du développement durable.

Ces quelques exemples soulignent suffisamment l'importance qui est accordée au développement durable dans la politique éducative actuelle.

Avant de fournir maintenant des détails en réponse à vos constats au sujet de la section PS, j'aimerais relever que les analyses ont montré que la structure de l'ancienne section PS ne correspond pas à celle des autres sections : le nombre de leçons du volet « spécialisation » est nettement supérieur, ceci au détriment du nombre de leçons du volet « langues et mathématiques ». Le poids considérable des disciplines de la spécialisation s'explique par le fait qu'à l'origine la section PS menait à deux diplômes « professionnalisants », celui de l'éducateur et celui de l'infirmier. À présent, il s'agit de positionner les classes de 4GPS et de 3GPS dans le

contexte du « Diplôme de fin d'études secondaires générales » et d'éviter une spécialisation trop précoce.

Vous parlez d'une coupe à blanc dans ce contexte, mais force est de constater, qu'en dépit de 7 leçons de biologie, les élèves ne peuvent pas entamer des études de biologie étant donné qu'ils ne disposent pas de connaissances suffisantes en mathématiques. La section SN (Sciences naturelles) fut créée dans le but de remédier à cette situation et pour donner à la biologie sa juste valeur au-delà de l'objectif de la formation d'infirmier. Après la réforme des classes supérieures de l'ESG, un élève issu de la section SN sera à même de poursuivre ses études dans le domaine en question, ce qui ne saurait être considéré que comme une plus-value.

Dans votre lettre, vous avancez que la réforme prévoit d'amputer la section PS de trois leçons de leurs branches fondamentales. Cette perception est à relativiser si l'on considère que les sciences sociales étaient intégrées dans le cours *Biologie humaines et sciences sociales*, alors qu'elles constituaient une branche à deux leçons hebdomadaires à part auparavant. Il importe de redresser cette situation et de repositionner les sciences sociales en tant que branche à part puisque le constat a été dressé que certains aspects des sciences sociales n'ont pas toujours pu être enseignées à leur juste valeur, vu leur intégration dans la branche commune BIOSO.

Dans le même ordre d'idées et à la demande expresse du LTPS, où les sciences humaines et sociales font partie des branches sanctionnées par l'examen de fin d'études, il y a lieu de rendre les sciences sociales plus visibles en tant que branche indépendante. Il en est de même pour les mathématiques en classe de 3^e PS qui étaient intégrées dans le cours de physique. La visibilité accrue des différentes branches est d'autant plus importante puisque la section PS mènera désormais à un diplôme de fin d'études secondaires certifiant l'aptitude générale aux études supérieures, ce qui reste la finalité déclarée pour toutes les sections de l'ESG.

Sous cette optique, la réduction du nombre de leçons hebdomadaires de certaines branches apparaît bien moins dramatique, d'autant plus que la nouvelle discipline « sciences humaines et sociales » (SCHUS) permet la poursuite de projets mis en place dans le cadre de l'ancienne discipline « biologie humaine et sciences sociales ». Soulignons par la même occasion que les aspects méthodologiques en ce qui concerne l'approche et la démarche scientifiques y occuperont une place plus importante. La discipline sera élaborée par la CNP Sciences sociales en concertation avec la CNP Biologie et elle pourra bien entendu être enseignée par des professeurs de biologie.

Dans le cadre de la réorganisation des grilles horaires, certains biologistes déplorent que désormais l'organisation de stages ne soit plus possible. Les stages sont maintenus et leur organisation sera officiellement inscrite dans la grille de la section PS. Ainsi, le stage devient une obligation et toutes les disciplines devront y contribuer.

Dans votre lettre, vous regrettez que dorénavant, les travaux pratiques en biologie ne soient plus possibles. Leur abolition n'a jamais été prévue. Au contraire, conscient de l'importance des travaux pratiques, surtout à l'LTPS, la CNP est en train de fixer les conditions requises pour qu'ils puissent continuer à être organisés dans une mesure comparable. Le réaménagement des grilles horaires ne se fera pas aux dépens des travaux pratiques.

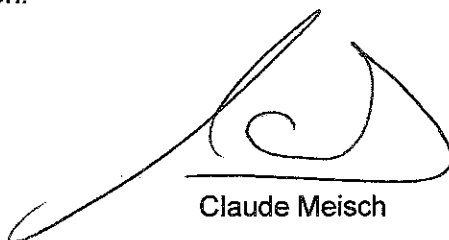
Dans le cadre de la restructuration de la section PS, il faut veiller à l'équilibre entre les conditions requises pour accéder au diplôme de fin d'études secondaires générales et les priorités liées aux métiers de la santé. Même si la réforme prévoit de faire bénéficier certaines disciplines d'une plus grande visibilité afin de souligner l'aspect de culture générale transmise à l'ESG, il reste cependant vrai que la section PS prépare surtout les élèves à une formation dans le domaine des métiers de la santé. Dans ce cadre, une redéfinition des contenus et de la méthodologie de l'enseignement de la biologie s'impose pour les classes de 4GPS et de 3GPS afin de mieux répondre aux exigences des classes subséquentes. Une adaptation des programmes au sujet des appareils et systèmes humains améliorera l'acquisition des connaissances de base des élèves.

Je confirme que les disciplines EDSAN et TECES ne figureront plus en tant que disciplines obligatoires dans les grilles. Cependant, elles ne sont pas abolies pour autant, car les lycées sont dans l'obligation de les offrir en tant que cours à option. Il incombe aux CNP de veiller à ce que l'éducation à la santé soit intégrée de telle manière dans les programmes que chaque élève en aura appris les aspects les plus importants pendant son parcours scolaire. Cela ne doit pas nécessairement figurer au programme de la classe de 10^e puisqu'en règle générale, la biologie est enseignée pendant plusieurs années.

En outre, toute école souhaitant pousser certains aspects ou projets relatifs à l'éducation à la santé et au bien-être pourra, lors de la mise en œuvre son plan de développement de l'établissement scolaire ou dans l'optique d'une différenciation de son profil, le faire dans le cadre d'une option.

À titre d'information, les nouvelles grilles horaires des classes de 4GPS et 3GPS telles qu'elles se présentent après la restructuration sont fournies en annexe.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma parfaite considération.



Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Copie à :

Madame Carole DIESCHBOURG, Ministre de l'Environnement

Monsieur Francis SCHARTZ, Président du Conseil Supérieur pour un Développement Durable

Madame Jutta LUX-HENNECKE, Présidente du Conseil Supérieur de l'Éducation nationale

Annexe : Nouvelles grilles horaires des classes 4GPS et 3GPS

10PS / 4GPS	2017/2018	
Disciplines	Leçons	Coefficient
Langues et mathématiques		
Allemand	3	3
Anglais	3	3
Français	3	3
<i>Cours de base</i>		
<i>Cours avancé</i>		
Mathématiques	2	3
Spécialité		
Biologie générale	3	3 (df)
Biologie humaine et sciences sociales	4	4 (df)
<i>Biologie humaine</i>		
<i>Sciences humaines et sociales</i>		
Chimie	3	3
Physique	3	3
Informatique appliquée	1	2
Formation générale		
Éducation à la citoyenneté	2	3
Education physique et sportive	2	1
Vie et société	1	2
Domaine optionnel		
Cours à option 1		
Cours à option 2		
Total :	30	33

2018/2019	
Leçons	Coefficient
3	3
3	3
3	3
2	3
4	4 (df)
2	2 (df)
3	3
3	3
2	2
2	2
2	1
1	2
1	2
31	33

11PS / 3GPS	2017/2018	
Disciplines	Leçons	Coefficient
Langues et mathématiques		
Allemand	3	3
Anglais	3	3
Français	3	3
<i>Cours de base</i>		
<i>Cours avancé</i>		
Mathématiques		
Spécialité		
Biologie générale	3	3 (df)
Biologie humaine et sciences sociales	4	4 (df)
<i>Biologie humaine</i>		
<i>Sciences humaines et sociales</i>		
Chimie	4	4
Physique	4	3
Informatique appliquée	1	2
Formation générale		
Éducation à la citoyenneté	2	3
Education physique et sportive	2	1
Vie et société	1	2
Domaine optionnel		
Cours à option 1		
Cours à option 2		
Total :	30	31

2018/2019	
Leçons	Coefficient
3	3
3	3
3	3
2	3
4	4 (df)
2	2 (df)
3	3
3	3
2	2
2	2
2	1
1	2
1	2
31	33